



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



La feuille & la plume

numéro 18 | novembre 2015

ÉDITO | Avifaune et changement climatique

INFO RÉSEAUX | GNB - Gestion forestière et avifaune

ZOOM | Oiseaux des bois : prescriptions

ACTU | partenariat/Milan/Atlas/ Life CapDOM



© F. Cahiez/LPO

Busse variable

AVIFAUNE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE : ÉTAT DES LIEUX



© J.-C. Cape/LPO

Sittelles torchepot

À l'initiative de la LPO et du MNHN, un colloque réunissait les 9 et 10 octobre dernier presque 200 personnes pour débattre des impacts des dérèglements climatiques sur l'avifaune. Les chercheurs de différents pays ont fait état des études les plus récentes, sur différentes espèces ou groupes d'espèces.

Qu'a-t-on appris ? Sans surprise, les chercheurs confirment tous un impact des changements climatiques sur l'avifaune !

L'aire de répartition de plusieurs espèces va se contracter en montagne, notamment pour le Pipit spioncelle, les deux chouettes de montagne et l'Accenteur alpin ; le glissement des espèces vers le nord se généralise : il est de +1,8 km par an

pour les nicheurs d'Amérique du Nord, +1,3 km par an pour les non-nicheurs d'Amérique du Nord et de +1,2 km par an pour les oiseaux en Finlande.

L'atlas des oiseaux de France qui paraît ce mois-ci montre qu'avec une élévation des températures moyennes, on observe un reflux des espèces nordiques vers le nord-est de la France et une progression d'espèces méridionales vers le nord via le littoral et les grandes vallées alluviales de la Garonne, du Rhône et de la Loire.

Pour les oiseaux d'eau, l'analyse des données de Wetlands International disponibles depuis presque 40 ans sur une quinzaine d'espèces montre que les oiseaux d'eau partent en moyenne 10 jours plus tard : le décalage est de quatre semaines pour l'Oie cendrée (du 31/08 au 30/09) et de deux semaines pour le Canard siffleur (du 16/09 au 30/09). Les effectifs hivernants de plusieurs espèces ont diminué de 35 à 66 % en France par exemple alors que ceux de Suède et Finlande explosaient avec de grosses concentrations sur les côtes souvent libres de glace de mer.

Les changements climatiques entraînent aussi des modifications dans les activités humaines, l'aménagement et la gestion des territoires. Ainsi, en montagne, des stations de ski ne sont déjà plus viables en Italie, et il y a un fort risque que de nouvelles pistes soient ouvertes à de plus hautes altitudes, là où justement vont se situer les aires de distribution des oiseaux de montagne. Sur le littoral atlantique, l'augmentation des submersions marines met en péril les zones humides rétro-littorales, aujourd'hui zones d'accueil de l'avifaune hivernante.

Ces constats doivent orienter l'action et nous conduire à penser, et développer le réseau des réserves naturelles de demain ; car non seulement les oiseaux auront besoin d'aires protégées, mais les espaces naturels sont aussi une des réponses à l'objectif de limitation du réchauffement climatique. C'est cet enjeu que la LPO portera lors de la COP 21.

Dominique Aribert,
Directrice du pôle conservation de la nature, LPO

Liste des membres du comité de pilotage

LPO

Dominique Aribert
Directrice pôle conservation
dominique.aribert@lpo.fr

Fabienne David
Responsable de programmes
fabienne.david@lpo.fr

Yvan Tariel
Chef de service
yvan.tariel@lpo.fr

Jean-Marc Thiollay
Administrateur
jm.thiollay@wanadoo.fr

Yves Verilhac
Directeur général
yves.verilhac@lpo.fr

ONF

Michel Hermeline
Chef du département biodiversité
michel.hermeline@onf.fr

Pascal Denis
Animateur du réseau avifaune
pascal.denis@onf.fr

Véronique Vinot
Chef de projet
veronique.vinot@onf.fr

Contacts réseau avifaune ONF

DIRECTION GÉNÉRALE

Pascal Denis
Animateur du réseau
03 89 22 96 24

Yves-Marie Gardette
01 40 19 78 63

Steven Speed
01 40 19 59 16

Véronique Vinot
01 40 19 78 07

ALSACE

Jean-Marie Berger
03 88 97 20 03

BOURGOGNE & CHAMPAGNE-ARDENNE

Jérôme Bernard
03 25 84 23 09

Jean-Jacques Boutteaux
03 25 84 21 21

Paul Brossault
03 80 91 19 09

Francis Carré
03 25 46 42 67

Francis Chiono
03 80 62 13 65

Daniel Dupuy
03 86 50 97 44

Vincent Godreau
03 80 76 88 23

Frédéric Langlois
03 24 52 87 33

Benjamin Marioton
03 85 30 24 14

Jérémy Sinzot
06 25 97 71 49

Jean Wiart
03 24 54 17 81

Info réseaux

LE PROGRAMME GESTION - NATURALITÉ - BIODIVERSITÉ

Le projet Gestion – naturalité – biodiversité (GNB) porte sur l'étude des liens entre biodiversité, exploitation forestière et naturalité en comparant des parcelles exploitées à des parcelles non-exploitées comme les réserves biologiques intégrales et parties des réserves naturelles. Au total, sept groupes taxonomiques (plantes vasculaires, mousses, champignons, chauves-souris, oiseaux, coléoptères carabiques et saproxyliques) ont été échantillonnés en mobilisant les compétences des réseaux naturalistes de l'ONF.

Lancé en 2008 et se terminant en 2016, le programme a été réalisé en partenariat avec Irstea et Réserves naturelles de France et avec le soutien du MEDDE depuis 2010. Il a concerné 36 forêts domaniales, impliqué 17 agences territoriales et la direction forêt et risques naturels de l'ONF, soit un peu plus de 1 000 hommes jours (dont 750 pour les réseaux de forestiers naturalistes).

L'objectif général de ce travail a été de quantifier la réponse de la biodiversité à l'arrêt de l'exploitation forestière, c'est-à-dire l'effet de la mise en réserve. Le rapport intermédiaire a fait l'objet d'un colloque en mai 2014 dont les actes seront publiés fin 2015 dans Rendez-vous techniques.

Véronique Vinot, ONF



Réserve biologique intégrale

EXPLOITATION DES BOIS EN FEUILLE, POURQUOI ?

Historiquement, les ventes de bois de l'ONF se déroulaient majoritairement lors de « grandes ventes d'automne », et les exploitations se concentraient sur l'automne et l'hiver suivants. Désormais, les travaux de récolte peuvent s'observer tout au long de l'année.

En effet, depuis la tempête de décembre 1999, les forestiers sont très attentifs aux conséquences des exploitations l'hiver sur les sols dits « sensibles » : la sortie des bois sur sols limoneux ou argileux et par temps humide entraîne des impacts au sol parfois très importants. Les différentes études sur le sujet montrent que 80 à 90 % du tassement ont lieu entre le 1^{er} et le 3^e passage d'un engin forestier. Or le sol, c'est le capital d'avenir de la forêt. En cas de tassement, il peut mettre plusieurs décennies à se restaurer ou nécessiter de lourds travaux de remise en état.

L'ONF a donc inscrit la protection du sol dans sa politique environnementale (axe 3) et lancé une réflexion pour améliorer la qualité des exploitations forestières. Le guide Prosol est le résultat de ces travaux de recherche-développement avec les forestiers publics et privés, les chercheurs des sciences du sol et les professionnels de la mobilisation du bois. La sensibilité du sol est depuis définie par la combinaison de sa texture et de sa teneur en eau.

Les principales préconisations du guide sont les suivantes :

- installer des cloisonnements d'exploitation pour éviter que les engins forestiers ne circulent sur toute la parcelle ;
- sensibiliser les professionnels de la mobilisation des bois pour suspendre les chantiers forestiers lorsque l'humidité

du sol ne permet plus la circulation sur ces cloisonnements (cf. RNEF) ;

- réaliser les coupes sur sols sensibles en période plus sèche ou par temps de gel (ce qui est de moins en moins possible avec les derniers hivers très doux).

Quel que soit le mode de vente des bois (ventes publiques de bois sur pied, contrats d'approvisionnement en bois façonnés...), les coupes sont prévues par les aménagements et font l'objet de prescriptions environnementales. Tous les intervenants doivent respecter ces prescriptions, que ce soient l'acheteur des bois sur pied et ses prestataires, les entreprises de travaux forestiers que l'ONF recrute à cet effet ou bien les équipes internes de l'ONF (cf. RNEF). Certaines de ces prescriptions concernent spécifiquement l'avifaune et elles ont fait l'objet de concertations avec la LPO, notamment pour les espèces protégées. Il s'agit de respecter une période où les travaux sont interdits ou une zone à éviter autour de l'arbre qui porte un nid.

Didier Pischeda, ONF
Expert national exploitation forestière

Sources : Guide PROSOL

<http://data38.fcba.fr/prosol/BrochureElectronique.html>

RNEF : Règlement national d'exploitation forestière

http://www.onf.fr/filiere_bois/sommaire/informations/textes_essentiels/textes_essentiels/20091222-095953-422463/++oid++19a3/@@display_media.html

Zoom : OISEAUX DES BOIS

LES PRESCRIPTIONS ET EXIGENCES ENVIRONNEMENTALES

Le contexte

Le programme Oiseaux des bois a été mené de 2007 à 2011 par l'ONF (DG-DFRN, DT Bourgogne-Champagne Ardennes et DT Centre ouest Auvergne Limousin), la LPO (nationale, Champagne Ardennes et Vienne), Loiret Nature Environnement et le PNR de la forêt d'Orient. L'étude portait sur trois sites et plusieurs espèces d'oiseaux : la Fauvette pitchou et l'Engoulevent d'Europe en forêt de Moulière (Vienne), un rapace nichant au sol (Buisard Saint-Martin) et deux nichant dans les arbres (Aigle botté et Circaète Jean-le-blanc) en forêt d'Orléans (Loiret) et les Pic mar et noir, et le Milan noir et la Buse variable en forêt d'Orient (Aube). L'étude du Pic cendré et de la Bondrée apivore, prévue au programme, n'a pu être menée à bien.

A l'issue, des rapports ont été produits et un colloque s'est tenu en novembre 2011 animé par l'ONF et la LPO. Des recommandations de gestion ont ensuite été rédigées par les acteurs de terrain, puis intégrées aux dispositions environnementales que l'ONF applique en forêt domaniale (et propose aux propriétaires en forêt des collectivités) depuis de nombreuses années.

Prescriptions et exigences

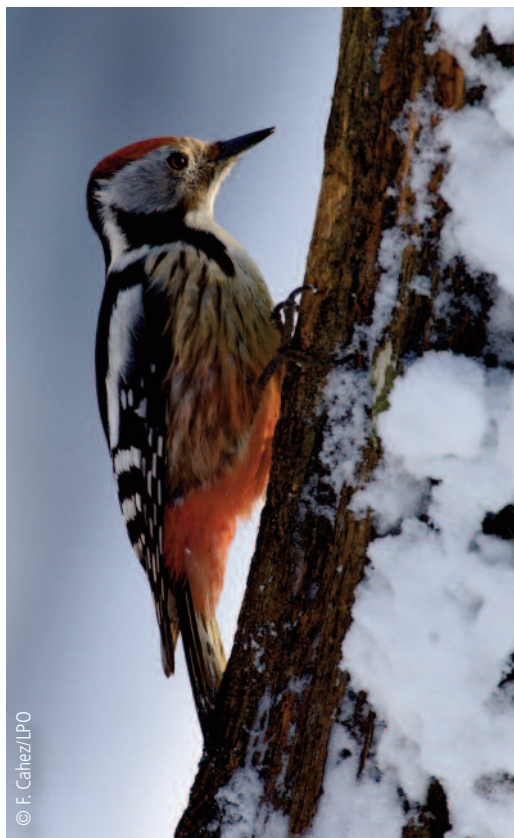
Dans le cadre de sa certification ISO 14001, l'ONF a été amené à mieux formaliser l'intégration des enjeux environnementaux dans sa gestion et distinguer les rôles. Ainsi :

> **les exigences** sont des mesures fixées par l'ONF en amont de la gestion pour être en conformité avec la réglementation et les engagements pris (par exemple : désignation des arbres à haute valeur patrimoniale dont le principe est défini dans l'instruction biodiversité du 9 octobre 2009). Par exemple concernant les pics :

- garantir un équilibre en surface de peuplements à gros bois et très gros bois,



Engoulevent d'Europe



Pic mar

- conserver une diversité d'essences,
- conserver les arbres porteurs de cavité de Pic noir, et des bouquets de très gros hêtres,
- nécessité de conserver une répartition spatio-temporelle des diverses classes d'âges,
- conservation d'une offre en gros bois à l'échelle des massifs.

> **les prescriptions** correspondent à la traduction de certaines exigences en contraintes formalisées par l'ONF à respecter par tout intervenant (interne ou externe) réalisant la prestation (exemple : ne pas intervenir sur un chantier pendant une période donnée liée à la reproduction d'une espèce). Par exemple concernant les rapaces : application de « clause rapace » à tous les rapaces nichant dans les arbres : suspension ou limitation des interventions sylvicoles (par exemple en région Centre dans un cas général, ne pas intervenir dans un rayon de 150 m autour d'une aire de rapace patrimonial entre le 1^{er}/03 et le 31/08 – ce délai pouvant être ramené au 1^{er}/05 par l'ONF en l'absence de nidification).

L'ensemble de ces recommandations s'inscrit dans le cadre de l'Instruction ONF Biodiversité de 2009.

Véronique Vinot
& Pascal Denis, ONF

Contacts réseau avifaune ONF (suite)

CENTRE-OUEST - AUVERGNE-LIMOUSIN

Daniel Barré
05 49 76 70 88

Vincent Boissonneau
06 23 40 13 54

Didier Hacquemand
02 54 33 37 68

Arnaud Hedel
04 71 64 45 01

Cyrille Le Bihan
04 70 47 23 55

Pascal Lory
02 48 56 24 29

Mickaël Monvoisin
02 99 27 47 23

Julien Thurel
02 38 57 13 02

FRANCHE-COMTÉ

Jean-Luc Dessolin
03 84 82 65 53

Jacques Morel
03 81 60 37 59

François Rey-Demaneuf
03 84 27 10 73

François Richard
03 84 68 87 37

IDF NORD-OUEST

Benoit Bocquet
03 24 54 76 71

Thierry Cosquer
02 35 96 18 20

Serge Coine
03 23 58 63 04

Roch Lemoine
02 33 34 51 37

Sandrine Milano
01 60 74 68 63

Marc Morcel
02 32 56 42 12

Frantz Veillé
03 21 94 69 53

LORRAINE

Catherine Bernardin
03 29 69 66 83

Dimitri Demange
03 29 70 72 47

Jean-Paul Harly
03 83 17 81 10

Philippe Millarakis
03 29 45 72 23

Didier Vacheron
03 29 87 09 80

MÉDITERRANÉE

Daniel Canestrier
04 68 11 62 96

Régis Gaudin
04 90 47 61 93

Boris Guérin
04 93 05 13 79

David Guyader
04 42 01 91 87

Géraud Lavandier
04 92 31 86 88

Michel Martel
04 67 04 66 97

Hervé Sarran
04 66 47 00 16

Xavier Ravaux
04 94 68 13 54

Contacts réseau avifaune ONF (suite)**RHÔNE-ALPES****Julien Bénard**
04 79 38 40 81**Thomas Benoît**
04 76 86 39 62**Sylvain Ducruet**
04 79 28 09 16**Sébastien Laguet**
04 79 25 96 80**Jacques L'huillier**
04 75 48 11 25**Yvan Orecchioni**
04 76 86 87 55**Pierre Pola**
06 76 77 22 54**SUD-OUEST****Jean-Claude Auria**
05 59 82 60 72**Marc Fournier**
05 58 42 77 07**Quentin Giry**
05 34 09 82 09**Patrick Harlé**
05 62 98 64 96**Paul Janin**
05 61 02 98 16**Paul Tourneur**
05 57 81 67 55**David Veneau**
05 62 98 72 96**CORSE****Philippe Albanese**
04 95 71 26 88**Laurent Riche**
04 95 46 80 47**Pierre Polifroni**
04 95 46 80 48**Publication***Ligue pour la Protection
des Oiseaux
Office national des forêts***Directeurs****de la publication**
*Yves Vérilhac
Christian Dubreuil***Rédaction***Fabienne David (LPO)
Véronique Vinot (ONF)***Conception/Réalisation***Imprimerie ONF Fontainebleau***Crédits photos***ONF/LPO*LPO et ONF sont membres
de l'UICN*Bulletin en ligne sur les sites
de la LPO et de l'ONF*

Actu

Un partenariat renforcé entre l'ONF et la LPO pour la région PACA

L'ONF et la LPO PACA se sont associés le 20 mars 2015 pour une prospection ornithologique, en forêt domaniale de la Colle du Rouet (Var).

Cette première action commune vient concrétiser la convention d'échanges de données signée le 11 mars dernier entre l'ONF et la LPO. Cette convention vise à développer la connaissance naturaliste des espaces gérés par l'ONF, notamment au travers de la mise en commun des bases de données naturalistes de chacun des deux organismes : « BDN » pour l'ONF et « Faune-PACA » pour la LPO.

La signature de cette convention en PACA est une déclinaison régionale de la convention cadre nationale. Cette signature a été rendue possible grâce aux relations de confiance qui se sont tissées localement entre les membres du réseau avifaune de l'ONF et les personnels de la LPO PACA.

Le 20 mars, à la veille de la journée internationale des forêts, des membres de la LPO et des personnels de l'ONF se sont retrouvés dans la ZPS de la Colle-du-Rouet, pour effectuer une prospection ornithologique. En plus de renforcer les liens entre bénévoles de la LPO et forestiers locaux, cette pros-

pection a permis d'attester la reproduction de l'Aigle royal sur ce massif méditerranéen de basse altitude.

Le même jour, un autre comptage commun était organisé dans le Luberon pour recenser une espèce en régression, la Pie-grièche méridionale inféodée aux milieux semi-ouverts (zones agricoles, garrigues). Une proportion importante des populations de Pie-grièche méridionale se situe sur les terrains gérés par l'ONF. D'autres recensements de cette espèce sont prévus dans les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse. Ces premières opérations communes jettent les bases d'une collaboration qui s'annonce fructueuse.

Contact : X. Ravaux, ONF et LPO PACA



© X. Ravaux, ONF

LIFE+ CAP DOM : une réussite collective pour l'Outre-mer



Tuit-tuit

Mené de 2010 à 2015, le LIFE+ CAP DOM est le premier programme européen de protection de la nature inter-DOM. Son séminaire final a réuni, fin juin à Paris, une centaine d'acteurs de la biodiversité issus de métropole et d'Outre-mer. Grâce aux efforts de conservation des associations ultra-marines et de la LPO, le bilan est très positif. Ainsi par exemple, l'Echenilleur de la Réunion a vu ses effectifs doubler grâce à un partenariat entre la Société d'études ornithologiques de la Réunion (SEOR), le Parc national de La Réunion et l'ONF. En Guyane, l'emblématique Coq-de-roche orange niche dans des mas-

sifs forestiers qu'il partage avec les miniers, les forestiers ou encore les opérateurs touristiques. Pour préserver ses habitats menacés, le Groupe d'étude et de protection des oiseaux en Guyane (GEOG) a mené avec succès des actions de concertation avec ces différents acteurs économiques. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site <http://www.lifecapdom.org>.

Contact : anne-france.touveron@lpo.fr

Atlas des oiseaux de France métropolitaine

Pour la première fois, toutes les connaissances sur les oiseaux nicheurs et hivernants de France sont réunies dans un ouvrage. Cet Atlas des oiseaux de France métropolitaine est une somme unique compilant des millions de données collectées par plus de 10 000 observateurs.

357 espèces, plus de 700 photographies et 1 500 cartes de répartition. L'aboutissement de quatre années d'inventaires conduits entre 2009 et 2012.

Le tout complété par des analyses graphiques et cartographiques, permettant d'évaluer l'évolution de l'avifaune depuis 40 ans dans un contexte de changements globaux. Véritable monument du savoir ornithologique, cette somme établit les fondements en matière de recherche sur les oiseaux et définit les orientations pour leur préservation au XXI^e siècle.

À commander sur <http://www.lpo-boutique.com> (offre de lancement jusqu'au 31 décembre 2015).

6^e rencontre du réseau national Milan royal

Organisée par le Conservatoire des espaces naturels de Corse et la LPO Mission rapaces, la sixième rencontre du réseau national « Milan royal » se tiendra du 5 au 7 février 2016 à Olmeta di Tuda en Haute-Corse. Elle sera l'occasion notamment de faire un état des lieux des connaissances et des expériences acquises sur l'espèce mais aussi d'aller à la découverte de la population insulaire et sédentaire de milans royaux.

Informations pratiques et inscriptions (avant le 31 décembre 2015) sur <http://rapaces.lpo.fr/milan-royal>.

Contact : fabienne.david@lpo.fr

LPOFonderies royales - 8 rue du Docteur Pujos -
CS 90263 - 17305 Rochefort Cedex
www.lpo.fr**ONF**2, avenue de Saint-Mandé
75570 Paris Cedex 12
www.onf.fr**AGIR pour la
BIODIVERSITÉ**